

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 23.098**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique BERGEROT représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE  
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Philippe CUSSAC  
Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE représentée par M. Gérard FILOCHE  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID  
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Didier SIMONNET  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU  
Mme Odile CHOLLET représentée par M. Yannick PAVON  
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 23  
Nombre de votants : 32

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'A.S.C.O DE BOUBES ET BELMONT

RAPPORTEUR : M. DURESSAY

VOTE : UNANIMITÉ

**MISE EN LIGNE LE 28-06-2023**

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention à l'A.S.C.O. de BOUBES ET BELMONT pour un montant de 3 776,04 € (Trois mille sept cent soixante seize euros quatre centimes).

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- d'attribuer une subvention à l'A.S.C.O. DE BOUBES ET BELMONT, d'un montant de 3 776,04 € (Trois mille sept cent soixante seize euros quatre centimes),
- d'imputer la dépense correspondante à l'article 65748 – fonction 6312 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 28 juin 2023